



Pari gagné pour le projet de Parc !
Pierre Radanne fait salle comble !

Plus de 430 personnes ont participé à la conférence et au débat conduits avec élocution par Pierre Radanne : "Le changement climatique et l'énergie, enjeux du 21^e siècle", le 28 septembre dernier au Dôme à Saint-Avé.

Devant un public très diversifié, attentif et participatif, Pierre Radanne a présenté les enjeux majeurs de ce siècle, sans catastrophisme affiché et en apportant des éléments de réponse face à l'angoisse de l'avenir : devant l'impérieuse



Pierre Radanne

nécessité de co-gérer le climat à l'échelle planétaire, comment accompagner la jeune génération à réussir sa vie dans son siècle, redessiner des itinéraires de vie qui donnent des perspectives ? "Ce qui se joue effectivement dans la première moitié de notre siècle équivaut à un changement de civilisation ; changement qui ne va pas de soi, compte tenu de nos modes de vie qui constituent autant d'habitudes et de points de repères."

De nombreuses pistes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et économiser les ressources naturelles ont été évoquées : tout d'abord s'affranchir des énergies fossiles, en diversifiant les sources énergétiques et en donnant la priorité aux énergies renouvelables, en construisant des bâtiments à énergie positive, en repensant l'aménagement des territoires et des villes, en privilégiant les transports en commun, la consommation de produits locaux... mais aussi, devant la raréfaction des ressources, passer d'une société de surconsommation et de gaspillage à une société d'échanges relationnels et culturels... autant de décisions qui s'imposent aux grands décideurs de ce monde, et d'actions possibles qui nous concernent tous dans nos actes quotidiens, que ce soit dans notre sphère privée ou professionnelle : déplacements, chauffage, alimentation...

Le talent d'orateur de Pierre Radanne, son argumentaire clair et précis, son optimisme et sa passion communicante ont permis à tous de s'approprier ce thème difficile mais au combien d'actualité. Une bouffée d'oxygène dans le fatalisme ambiant !

Dans le hall du Dôme, qui accueillait l'exposition "Objectif Parc", les échanges se sont poursuivis tard dans la soirée...



Quand les ostréiculteurs "balaient" devant leurs portes

L'ostréiculture est l'activité professionnelle la première touchée lors d'une pollution avérée, puisqu'elle se voit interdire la commercialisation de ses coquillages.

Sur le bassin versant de la rivière de Pénerf, tous les acteurs veulent maintenir et améliorer la qualité de l'eau. Cela passe par diverses opérations : chartes de désherbage des espaces communaux pour réduire voire supprimer les pesticides, gestion des eaux rivales en zone urbanisée pour diminuer les risques de saturation des réseaux, pédagogie à l'environnement pour sensibiliser les écoliers, charte des prescripteurs pour diminuer ou sécuriser l'usage des pesticides dans l'agriculture. Communes, habitants, agriculteurs, entreprises, chacun est conscient de l'effort à fournir pour la qualité de la rivière...

Mais l'ostréiculture ne peut-elle pas elle-même générer des pollutions ?

C'est ce que les ostréiculteurs ont voulu vérifier en 2007, toujours dans le cadre des actions du contrat



Chantier ostréicole à Pénerf.

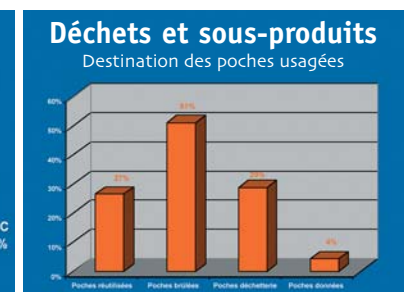
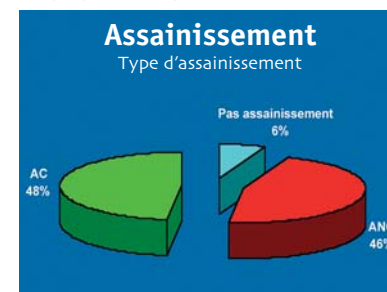
A partir du diagnostic individuel avec les préconisations nécessaires, la synthèse de ces 46 enquêtes a permis d'actualiser un certain nombre de données socio-économiques, mais surtout de faire apparaître cinq urgences :

- arrêter tout désherbage chimique des chantiers,
- ne plus entreposer d'hydrocarbures dans les bâtiments soumis aux marées,



de bassin versant, avec la réalisation d'un diagnostic environnemental personnalisé sur leur lieu de travail. Il s'agissait d'y repérer les éventuels risques de contamination liés à l'activité ostréicole : assainissement, hydrocarbures, peintures, déchets et sous-produits et même environnement paysager. Tous les ostréiculteurs ont été volontaires, démontrant la forte motivation individuelle et collective d'une profession soucieuse d'être vertueuse dans sa lutte contre les risques de pollution : difficile d'être exigeant envers les autres si on ne l'est pas d'abord envers soi-même !

Graphiques des diagnostics environnementaux des chantiers ostréicoles de la rivière de Pénerf



- ne plus brûler les déchets plastiques,
- se raccorder à l'assainissement collectif quand cela est autorisé,
- s'assurer efficacement de l'étanchéité des fosses étanches.

Malgré ces urgences, les résultats sont plutôt satisfaisants puisque le risque global de pollution de la rivière de Pénerf par les chantiers ostréicole est faible, même si des efforts collectifs et individuels restent à faire.

L'action du projet de Parc ne s'arrête pas là : les ostréiculteurs volontaires pour concrétiser une ou plusieurs actions visant à améliorer leurs pratiques environnementales pourront être accompagnés financièrement, toujours dans le cadre du contrat de bassin versant.

"Objectif parc"

Une exposition pour les habitants.



Au Dôme à Saint-Avé, le 28 septembre dernier.

En 2008, l'avant-projet de Charte du Parc Naturel Régional sera transmis au Ministère en charge de l'écologie et du développement durable. A l'enquête publique succédera la délibération de chaque Conseil Municipal des 38 communes concernées pour adhérer au Parc. L'échéance est proche !



Une exposition intitulée "Objectif Parc" permet de présenter aux habitants du territoire, directement concernés, d'une part les grandes missions d'un Parc Naturel Régional : Qu'est ce qu'un Parc ? Pour quoi faire ? Pour qui ? Comment ? et d'autre part, les actions déjà engagées et les grandes thématiques du Parc : patrimoines naturel et culturel, urbanisme, tourisme, éco-citoyenneté, économie, eau et climat.

Cette exposition va circuler tout au long de l'année 2008 dans les médiathèques, centres culturels, mairies... Elle sera certainement présente près de chez vous, ne la manquez pas ! Un citoyen informé en vaut deux.



Projet de
Parc Naturel
Régional
du Golfe
du Morbihan

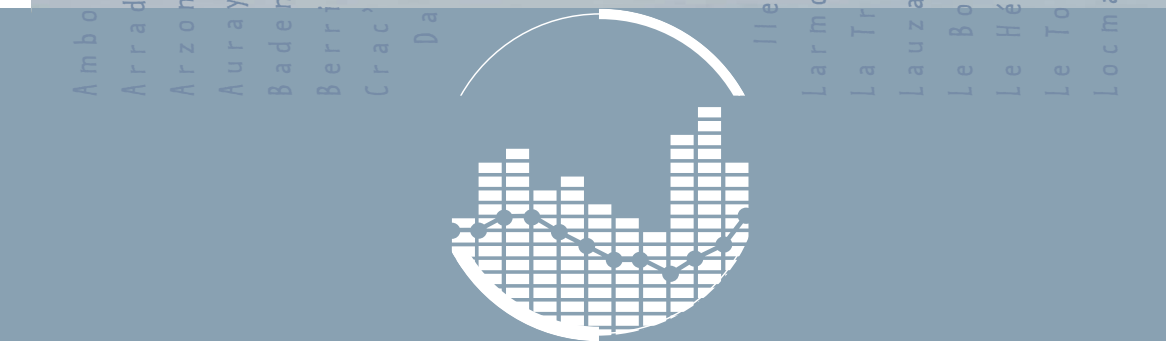
Syndicat Intercommunal
d'Aménagement
du Golfe du Morbihan



1, allée de Goalères
56000 Vannes

Tél. 02 97 62 03 03
Fax 02 97 62 03 04

Site internet : www.golfe-morbihan.fr
E-mail : siagm@golfe-morbihan.fr



Dossier

Un Parc Naturel Régional pour conjuguer économie, écologie et bien-être social

Projet de
Parc Naturel Régional
du Golfe du Morbihan



Syndicat Intercommunal d'Aménagement
du Golfe du Morbihan





Bernard Le Boru

Le projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan n'est pas un sanctuaire de la décroissance. Au contraire, il a pour ambition de faire émerger dans une approche entrepreneuriale des axes de développement innovants, créateurs de richesses nouvelles, fondés sur la préservation des patrimoines.

Tout développement raisonné doit s'inscrire dans la durée et s'appuyer sur les trois piliers du développement durable : économie, environnement, social.

Le développement économique doit être compétitif pour répondre aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre les capacités des générations futures à satisfaire leurs.

Le développement économique doit être écologique, respectueux de l'environnement, le plus économe possible en énergie et en eau, il ne doit pas gaspiller en quelques années des ressources que la nature a mis des milliers d'années à constituer.

Enfin, le développement économique doit être sociétal, c'est-à-dire être créateur et non destructeur d'emploi, être pensé pour le bien être du salarié, de l'homme. Il doit favoriser l'emploi local et de proximité.

A l'horizon des prochaines élections municipales de mars 2008, je tiens à remercier l'ensemble des élus qui se sont engagés depuis le début de leur mandat à faire aboutir ce projet. La création du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan sera une action majeure des futures équipes municipales.

Bonne année 2008 à tous.

Bernard Le Boru, Président du projet de Parc.



Syndicat Intercommunal du Golfe du Morbihan
1, allée de Gualères - 56000 Vannes
Site internet : www.golfe-morbihan.fr
E-mail : stigam@golfe-morbihan.fr

Directeur de publication : Bernard LE BORU - Comité de rédaction : Monique CASSÉ, Karine GROSJEAN, Ronan PASCO - Photographies : David LÉDAN, Clément BRIANDET, Ronan PASCO - Conception et réalisation : TOOMAK - Tirage : 82 000 exemplaires - Parution : semestrielle - Dépôt légal : 2^e semestre 2007 - Distribution : mairies et Adrexo - ISSN 1760-107X

Les créateurs d'entreprises aiment les parcs... et inversement !

La création d'un Parc Naturel Régional, quel que soit le territoire, entraîne souvent des craintes du type : "Les entreprises ne pourront plus s'installer sur le territoire car développement et préservation de l'environnement sont difficilement compatibles". Tordons le coup une bonne fois pour toute à ce vieil adage du XX^e siècle ! C'est principalement la qualité du cadre de vie qui fait l'attractivité économique d'un territoire. Et le développement économique et social est l'une des cinq grandes missions confiées aux Parcs Naturels Régionaux. Aujourd'hui, environ 320 000 entreprises sont installées dans les 45 Parcs Naturels Régionaux, ce qui représente quand même 7% du tissu économique français.

A l'image d'une Bretagne compétitive, le territoire du projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan a bénéficié au cours des 15 dernières années d'une forte vitalité économique.

L'agglomération vannetaise est d'ailleurs reconnue depuis une dizaine d'années comme l'une des agglomérations de 80 000 habitants les plus dynamiques de France. On compte environ 7 000 entreprises implantées autour du Golfe, dont un peu plus des 2/3 dans le secteur tertiaire (services, commerces, restauration, hôtellerie...).

Le secteur primaire n'est pas en reste lui non plus grâce à des activités maritimes, notamment la conchyliculture, très présentes. Le secteur secondaire se caractérise par un fort dynamisme du BTP (Bâtiment et Travaux Publics). Le Golfe du Morbihan séduit et attire

Quatre grands types d'actions seront conduites par le Parc en collaboration avec les acteurs économiques du Golfe du Morbihan :

- **Inciter à l'intégration paysagère des activités professionnelles et à l'optimisation des zones d'activités**
Il ne s'agit pas de promouvoir un paysage lissé, exempt de constructions ou de secteurs destinés aux activités, mais il s'agit de mesurer leurs impacts et de porter une attention à l'intégration de ces ouvrages dans les paysages particuliers et fragiles du Golfe. Pour qualifier ou requalifier ces espaces d'activités, le Parc s'appuiera sur une charte de qualité environnementale des espaces d'activités, établie avec ses partenaires. Il encouragera également la densification de ces zones d'activités, afin d'éviter leur démultiplication.

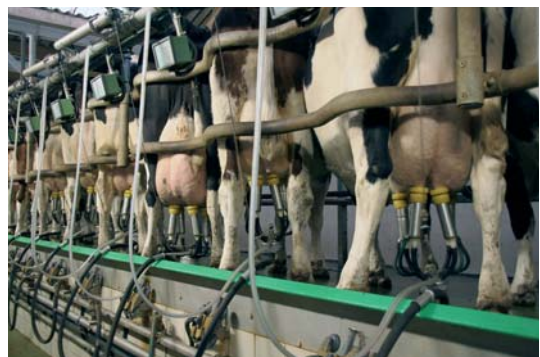


Projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

chaque année de nouveaux entrepreneurs. Cette forte attractivité repose en grande partie sur son cadre de vie privilégié.

Dans ce contexte, le rôle du Parc sera de promouvoir un développement économique respectueux du territoire, n'altérant pas son capital paysager, naturel, culturel et social. Le Parc contribuera à conforter les activités garantes de la gestion équilibrée du territoire et à favoriser l'accueil d'entreprises s'engageant vers le développement durable.

Pour mener à bien ses actions, il travaillera bien sûr avec ses partenaires : les autres collectivités (Conseil Régional, Conseil Général, Communautés d'Agglomération, Pays, Communautés de Communes) et les structures existantes (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, VIPE...). Il s'agit de faire du développement durable un réel atout pour les entreprises. Tout le monde a à y gagner par la réduction des coûts d'exploitations, l'amélioration de la satisfaction des clients, de l'image de l'entreprise, le positionnement par rapport aux entreprises concurrentes, la mobilisation du personnel, l'anticipation de la réglementation, la préservation de la qualité de vie sur le territoire...



La traite des vaches, exploitation à Pluneret.



Flotille de pêche traditionnelle à Port-Anna, Séné.



Projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

• **Accompagner les entreprises dans la prise en compte du développement durable**

Le tissu économique du Golfe du Morbihan étant déjà très bien structuré (Chambres consulaires, VIPE, associations de professionnels...), le Parc développe des partenariats avec ces organismes sur deux points principaux :

- Inciter les entreprises à développer une démarche de Responsabilité Sociétale, prenant en compte à part égale objectifs environnementaux, économiques et sociaux. L'objectif est bien d'avoir des entreprises performantes et rentables mais également soucieuses de l'environnement dans leurs process et du bien-être de leurs salariés (ex : crèches inter-entreprises).
- Inciter à la prise en compte des énergies renouvelables et à l'économie des ressources au sein des activités.

Le Parc crée les Trophées du Développement Durable, récompensant les entreprises ayant réalisé des actions dans les secteurs de l'économie, du social et de l'environnement. Ces Trophées peuvent récompenser des actions dans les domaines suivants : énergie, commerce équitable, qualité de l'eau, qualité de l'air, déplacements doux, engagement citoyen...

Entrevue avec Pierre Montel

Nous avons rencontré Pierre Montel, président de la délégation de Vannes de la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan.



Comment se porte l'économie autour du Golfe du Morbihan ?

Nous nous réjouissons d'une dynamique démographique soutenue qui traduit une bonne attractivité du territoire. Cette dynamique est particulièrement porteuse pour les activités liées à l'économie résidentielle. Elle nous interpelle également sur la nécessaire prise en compte concomitante de l'économie, de l'habitat et du cadre de vie. Il y va de l'emploi, des ressources fiscales pour les collectivités, et du développement pour les entreprises.

qualitatives augmentent. Nous avons à relever le défi de la pression foncière et de la pertinence des infrastructures de communication.

Les exigences environnementales sont de plus en plus prégnantes dans les différents documents de planification. Comment situez-vous l'économie au sein de ces nouvelles exigences ?

Les entreprises intègrent aujourd'hui le développement durable comme composante de leur stratégie et de leurs actions. Nous voulons être rassurés sur le fait que

le développement de l'économie est également au cœur des préoccupations et des projets lors de l'élaboration des documents de planification. Il est clair qu'il y a la nécessité d'un engagement collectif pour favoriser une bonne synergie entre l'économie et la qualité de vie. Cela implique une démarche prospective, une logique de projets qui fassent que les documents de planification inscrivent de manière claire et positive une bonne lisibilité sur la destination des zones ainsi qu'une sécurité juridique durable sur les espaces concernés.



Le boulanger de Saint-Armel.



Espace d'activités à Arzon.

Comment la CCI peut-elle accompagner les entreprises vers un développement durable ?

La CCI est déjà fortement engagée dans le domaine. Elle participe, au côté des collectivités, à l'élaboration des documents d'urbanisme, elle s'engage dans des actions concrètes telles que la suppression des sacs de caisse ou l'incitation à l'emploi de sacs réutilisables.

Pour aller plus loin, la CCI souhaite prendre en compte les règles du développement durable dans des projets d'entreprise. Un conseiller spécialisé a été recruté à cet effet et plusieurs entreprises sont engagées dans une opération pilote régionale "performance développement durable".

Il existe déjà plusieurs structures autour du Golfe. Que peut apporter de plus un Parc Naturel Régional ?

Les chefs d'entreprises sont toujours un peu méfiants devant l'empilement des structures qui, avec chacune les meilleures intentions, peuvent rendre tout développement impossible. Gageons que le projet de Parc Naturel du Golfe soit porteur d'une dynamique en termes d'image pour l'attractivité et de propositions constructives pour un développement durable de l'économie.

Actualités

Une étude de fréquentation pour les îles

Le tourisme est le principal poids économique du Golfe du Morbihan : environ 2 millions de touristes viennent chaque année visiter les abords de la "petite mer". Destinations emblématiques, les îles du Golfe attirent de très nombreux promeneurs, randonneurs, plaisanciers... Mais quelle est la fréquentation réelle des îles aujourd'hui ? Menace-t-elle la fragilité des sites ? Qui sont les visiteurs ? Que font-ils ? Comment ce tourisme est-il vécu par la population locale ? Comment gérer les flux ?... Pour répondre à ces interrogations, le projet de Parc a décidé de conduire, en collaboration avec l'Université de Bretagne Occidentale, une étude de fréquentation de l'Île-aux-Moines et de l'Île d'Arz jusqu'à fin 2009. Si vous êtes approchés, merci d'accorder quelques minutes aux enquêteurs. Une réunion publique d'information, destinée aux habitants, est prévue en 2008.



Un nouveau site internet pour le SIAGM

Notre site internet date de 2001. Depuis, les technologies ont évolué. Nous sommes en train de l'enrichir et de le moderniser. Dès la fin janvier 2008, retrouvez-nous sur un site plus renseigné, plus moderne et plus ludique.

Pensez à visiter notre site internet www.golfe-morbihan.fr

Huîtres gratinées

Ouvrir les huîtres, réserver leur eau.

Mettre dans la poêle un peu de beurre, du champagne (ou du vin blanc) et faites revenir tout doucement les huîtres 2 mn de chaque côté, pas plus.

Les remettre dans leurs coquilles, ajouter de la crème liquide, un peu de ciboulette, du poivre et passer au four pour gratiner 5 mn.